

M. Hader, pte

Le Journal du Collège de Montfort



II Année, No. 14. MARIEVILLE, SAMEDI, 27 DECEMBRE 1873. Abnt. \$0.25

CHRONIQUE.

18 Déc. Aujourd'hui Jeudi, le temps est magnifique; il y a de la glace, et de la belle!! ... Nous allons donc voler avec agilité sur cette surface étroite!

Mais arrêtez! il y a de la Cour. Il y a déjà trois procès que vous en êtes privés. Mais elle va récompenser le temps perdu. Cinq causes sont appelées: Jos. Duiguesault vs. M. Halde. Ce dernier, profitant de son privilège de patricien, n'a pas choisi d'avocat.

Il se défendait avec tant d'ardeur et d'éloquence qu'il fut complimenté par le Directeur de la Cour lui-même.

Les quatre autres forant: H. Lohart vs. T. Perrault, MM. Nadeau et Forget avec.

P. Auger vs. N. Benoit. G. Dubanel avoc. du Demandeur.

A. Beauchemin vs. O. Brodeur. H. Valin avoc. du Demandeur.

M. Bourgeois vs. N. Couture. J. Bessette et G. Dubanel avocats.

M. Grand nous encouragea, et nous remercia de la bonne volonté que nous montrons pour le bon fonctionnement de la Cour; et insista surtout sur ce que les avocats peuvent nous rendre utiles. Il nous fit aussi entrevoir l'espoir que nous aurions avant longtemps un Code de Procédure et un Code civil qui pourrait nous guider constamment.

Pour moi, je voterai pour cela!

C'est bien une Cour dans un Collège! Est-on dépourvu de quelque chose, aussitôt elle nous le fait rendre; est-on insulté, sans retard elle condamne le coupable à une forte amende. C'est là un de ses côtés avantageux; mais elle en a un autre non moins appréciable: c'est que l'on apprend à se servir de l'éloquence avec autant de facilité que le typographe manie son composeur. Désire-t-on être véhément, pathétique, il n'y a qu'à le vouloir; aussitôt, les flots d'éloquence s'échappent de la bouche de l'orateur sans plus

d'interruption que l'eau d'une source intarissable, et l'auditoire tout à tour sévère, satiriste, ému, pleuré, rit, bat des mains sans le remarquer.

Fui de chroniqueur, je préférerais mettre de côté mon dictionnaire grec, et même St. Jean Chrysostome, (ses œuvres, bien entendu,) plutôt que d'abandonner la Cour. Je l'aime, mais je l'aime tant que je sacrifierais encore quelque chose: Horace ou César, et même tous les deux s'il le fallait. Mais heureusement que je n'aurai pas à m'imposer la douleur de ces pénibles sacrifices; Horace, César, St. Jean Chrysostome seront toujours des amis à qui je ferai des visites assidues, et la Cour continuera à recevoir les ardents sentiments de mon amour. Oui, chère petite, «je t'aime, et je t'aimerai toujours!!!».... Qu'ai-je dit là! mais c'est un blasphème, un scandale; s'il fallait qu'on oubliât tout le reste pour ne se souvenir que de cette seule ligne, oh! pour le coup, ce serait trop malheureux.... Pas trop, — Pas trop, me dites-vous?...prenez garde!...souvenez-vous du dernier vougé!...vous allez encore vous compromettre en me poussant à parler.....

Dame! aussi c'est votre faute si cette expression m'est échappée, vous me l'avez répété tant de fois, six ou sept si je ne me trompe, qu'elle résonne toujours à mon oreille et que je l'ai continuellement sur le bout de la langue.

Croyez-vous comme ce cougé était ennuissant!

20 Déc. Un des précédents numéros ayant fait connaître les circonstances de la mort de Mr. Félix Franchère, je me contenterai de dire un mot sur les magnifiques obsèques qui lui ont été faites.

L'église de la paroisse était entièrement tendue de noir. Un nombre immense de cierges était allumés. Le grand mausolée était tout étincelant de lumière. Sur les 10 heures, on partit de la demeure du défunt dans le plus profond silence; huit porteurs suivaient le corbillard; puis venait une suite nombreuse